

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Cécile PETIT
Animatrice Départementale Enfance - Jeunesse
cecile.petit@mouvement-rural.org
03 29 37 86 94

LE DOSSIER DOIT ÊTRE REMIS AVANT LE LUNDI 13 JUIN 2016

Les inscriptions seront validées à réception du dossier complet.

Une réunion d'information aura lieu avant les mini-camps

**RENDEZ-VOUS LE LUNDI 27 JUIN 2016 à 20h00
A LA SALLE DES JEUNES DE HAROL**

Afin de préparer au mieux le séjour de votre enfant, votre présence est vivement souhaitée.

**LES FOYERS RURAUX ORGANISENT SUR LE DÉPARTEMENT
DES ACCUEILS DE LOISIRS ADAPTÉS À CHAQUE ÂGE**

DU 11 AU 29 JUILLET

>> Des accueils maternels pour les 3-6 ans :
des lieux adaptés pour découvrir et créer en s'amusant
À Monthureux le Sec - Secteur de Poussay/Mazirot

>> Des accueils de loisirs pour les 6-12 ans :
des vacances créatives et dynamiques
À Hadigny les Verrières - Valfroicourt - Secteur de Mazirot - Harol (à partir de 5 ans)

>> un chantier jeunes pour les 12-17 ans :
une aventure collective dans des cadres naturels
À Poussay

DU 18 AU 29 JUILLET

>> Un séjour ados pour les 12-17 ans :
un cadre dépaysant pour découvrir des sports à sensations
À Saint Rome de Dolan (Lozère)

DU 17 AU 25 JUILLET

>> Un séjour franco/belge pour les 13-17 ans :
un échange de jeunes autour du graffiti
À Seraing (Belgique)

Les Accueils de Loisirs sont des actions éducatives de proximité soutenues par nos partenaires :



Région **ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE**

Imprimé par la FDFR des Vosges

ACCUEIL DE LOISIRS

DU 11 AU 29 JUILLET 2016

CAMPS ADOS de PLEINE NATURE

12 - 17 ANS



Les Foyers Ruraux, c'est aussi les vacances !

Fédération Départementale des Foyers Ruraux des Vosges

58 route de Neufchâteau 88500 POUSSAY

Tél : 03.29.37.41.42 E-mail : foyers_ruraux88@wanadoo.fr

Site : www.foyers-ruraux-vosges.org

DES MINI-CAMPS ADOS POUR VIVRE UNE AVENTURE COLLECTIVE ET DEVELOPPER L'AUTONOMIE DES JEUNES

Les camps ados favorisent l'épanouissement des jeunes, les incitent à participer activement à la vie collective, leur donnent le sens des responsabilités tout en gardant un air de vacances.

Ils privilégient l'activité construite avec les jeunes et l'esprit de groupe. Chacun évolue à son rythme, en fonction de son envie de faire et de sa motivation.

L'équipe d'animation s'attachera à leur faire développer des comportements responsables face à leur environnement, leur permettant ainsi de réfléchir, d'agir individuellement et collectivement.

SOUS TENTES

À HAROL ET BOUZEY



2 FORMULES

Cabanes en palettes

À LES VOIVRES



NE PAS HESITER
A TOUT TESTER !



AU PROGRAMME :

- ✓ Participation à la vie collective : organisation du camp, partage des tâches, cuisine...
- ✓ Découverte de nouveaux sports, activités nautiques...
- ✓ Activités de plein air : balades, baignades, randonnées, vélo...
- ✓ Activités d'expression, grands jeux, veillées...

Chaque semaine, les deux groupes se rencontreront et partageront une journée autour d'une activité à l'initiative des jeunes.

LE FONCTIONNEMENT

- Les mini-camps fonctionneront du 11 au 29 juillet 2016.
- L'accueil des jeunes se fera du lundi 9h00 au vendredi 17h00 à Harol ou Les Voivres.
- Les camps s'adressent à tous les jeunes de 12 à 17 ans.
- Le couchage se fera sous tentes ou en cabanons et des locaux seront à disposition des groupes.

LA PARTICIPATION

Vous trouverez ci-dessous les tarifs (à la semaine, repas compris) en fonction de votre quotient familial. Pour en bénéficier, vous devez amener un justificatif de votre CAF

	1 ^{er} enfant	Pour 2 ^{ème} enfant et +
QF supérieur à 620	100	95
QF compris entre 481 et 620	95	90
QF inférieur à 480	90	85

Les aides aux familles viennent en déduction. Un acompte de 20 € est versé à l'inscription.

Le solde sera réglé au début du centre.

Chaque enfant doit être titulaire d'une carte d'adhérent aux Foyers Ruraux. Pour ceux qui n'en ont pas, vous pouvez en prendre une auprès de n'importe quel Foyer Rural. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la Fédération.

LES AIDES POSSIBLES

Le centre est agréé par les services de la cohésion sociale et de la protection des populations. Les paiements peuvent s'effectuer en chèques vacances. Certaines communes, collectivités aident financièrement les familles. N'hésitez pas à vous renseigner. Vous pouvez également solliciter votre comité d'entreprise ou votre caisse d'assurance complémentaire (personnel hospitalier).

L'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription (un dossier par enfant) se compose de :

- La fiche d'inscription,
- La fiche sanitaire,
- Les justificatifs des vaccins à jour (copie du carnet de santé)
- L'acompte de 20 € par enfant et les documents permettant de bénéficier d'aides financières éventuelles (Bons Loisirs CAF, MSA, C.E...)*
- Chèques bancaires libellés à l'ordre de la **FDFR des VOSGES**.

*** Aucune aide ne sera déduite sans justificatif
Vous ne pouvez pas payer l'intégralité du séjour en BONS CAF**